



28
mars

2023

Evaluation climat du budget

BP 2023

SOMMAIRE

- 1 **PRESENTATION du budget climat**
- 2 **EVOLUTIONS méthodologiques**
- 3 **PERIMETRE étudié**
- 4 **RESULTATS par politique publique**

PRESENTATION du budget climat

Qu'est-ce qu'un budget climat?

- L'évaluation climat des budgets locaux vise à **qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses** incluses dans le budget d'une collectivité.
- C'est **une démarche qui s'intègre dans la politique de développement durable** de la collectivité et des actions découlant des stratégies climat (PCAET, SRADDET, etc.).
- Ses résultats permettent de **mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques** afin **d'éclairer les arbitrages budgétaires**.

• La méthodologie I4CE

La méthode développée par **I4CE** (Institute for climate economics) consiste à réaliser une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées selon les catégories suivantes:

TRÈS FAVORABLES	FAVORABLES SOUS CONDITIONS	NEUTRES	DÉFAVORABLES	INDEFINIES
Dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatibles avec une France neutre en carbone.	Dépenses permettant une réduction des émissions mais insuffisantes pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.	Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone	Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives.	Dépenses ayant a priori un impact sur le climat mais non classées soit par manque de données ou parce qu'inférieures au seuil d'analyse.

Tout au long de cette présentation, les **dépenses seront classées selon ces cinq catégories**, et reprendront **la même coloration**.

PRESENTATION du budget climat

• Méthodologie du classement

Etape 1 : Analyse du Grand livre budgétaire

La mise en œuvre de la démarche bénéficie de la **grande qualité comptable** de la préparation budgétaire de l'agglomération Grand Paris Sud :

- ▶ 5 700 lignes font l'objet d'un traitement budgétaire par la direction financière
 - ▶ Dont 400 lignes classées automatiquement en hors périmètre



Etape 2 : Coloration climatique des dépenses

La méthodologie intègre un référentiel qui détermine les critères de classement climatique pour chaque typologie de dépense (*exemple : l'achat d'un véhicule est classé Très favorable s'il émet 50 gCO₂/km, il est défavorable dans le cas contraire*),

- ▶ Des lignes classées suivant leur nature et fonction comptables
- ▶ 2 700 autres lignes font ainsi l'objet d'une analyse d'impact climatique par la direction de la Transition Ecologique et la direction des Finances et du contrôle de Gestion en lien avec les directions opérationnelles

• Atouts et limites du classement

La grande qualité comptable et analytique de GPS

La qualité de l'information à disposition de la direction Transition Ecologique

La mobilisation de l'ensemble des directions pour remonter les données nécessaires à l'analyse climatique

Le classement est élaboré en fonction de **l'impact climatique sous l'angle atténuation** uniquement

Les autres éléments environnementaux ou sociaux n'étant pas valorisés, les budgets Eau et Assainissement sont exclus de l'analyse

Les efforts de sobriété ne sont pas valorisés de la démarche

EVOLUTIONS méthodologiques

• Les compléments méthodologiques intégrés au BP 2023



Coloration des dépenses de masse salariale au prorata de l'analyse climat menée au niveau de la politique publique



Constructions
Requalification

Affinage de l'analyse des dépenses de voirie selon la part dédiée aux modes décarbonés (yc TC), aux transports collectifs carbonés et aux voitures



Développement d'une méthodologie de classement pour les opérations d'aménagement concédées (méthode OuiAct)



Prise en compte de la typologie des motorisations des transports collectifs et des contrats d'exploitations



Aide
entreprise/
organisati

Prise en compte de l'action économique* en faveur des activités qui respectent les critères de la taxonomie européenne



Approfondissement de l'analyse des dépenses de collecte et traitement des déchets (approfondissement GPS de la méthode I4CE)

** Inclusion du Budget annexe Pépinière au périmètre de l'analyse 2023*

• Axes méthodologiques à approfondir



Bâtiments

Approfondissement de la méthode pour prise en compte de l'artificialisation (bâtiments neufs) et des rénovations non complètes et/ou non performantes



Volet Adaptation:

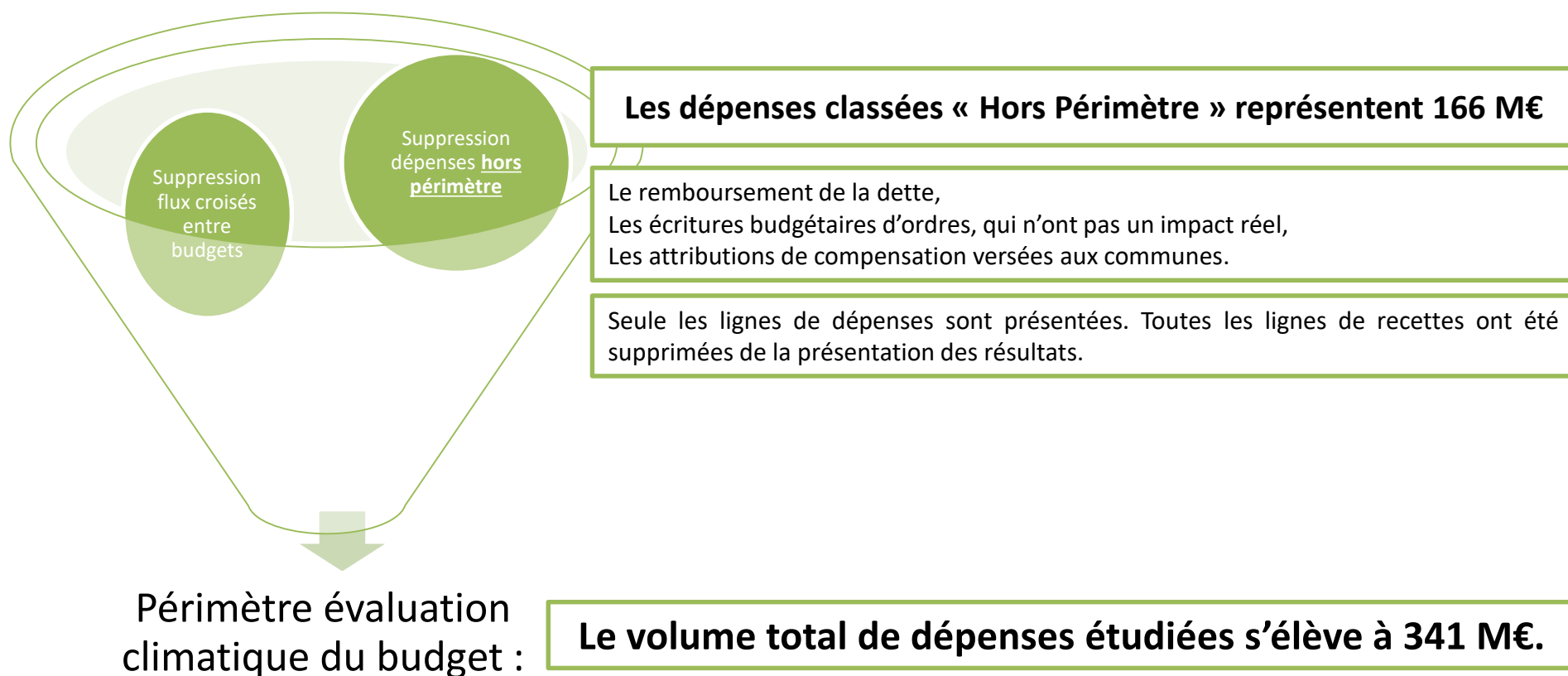
Comment les enjeux d'adaptation du territoire sont-ils pris en compte dans le budget ?



Volet Biodiversité :

une version bêta de la méthodologie sera proposée par CDC Biodiversité courant 2023

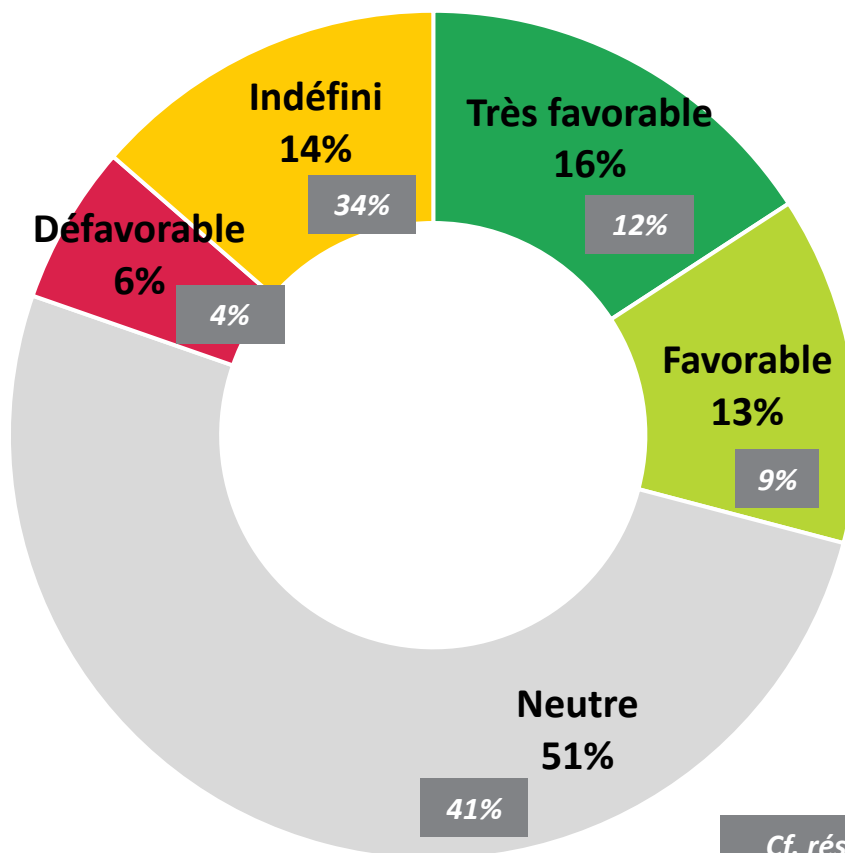
PERIMETRE ETUDIE



Le volume des dépenses étudiées en 2022 était de 305 M€ : + 36 M€ de dépenses supplémentaires étudiées en 2023.

BUDGET CLIMAT ANALYSE 2023

Classement des dépenses



Cf. résultats
2022 en %

■ Très favorable ■ Favorable ■ Neutre ■ Défavorable ■ Indéfini

Coloration

Très favorable	53 909 189 €
Favorable	45 287 417 €
Neutre	174 695 237 €
Défavorable	20 682 181 €
Indéfini	46 387 534 €
Total	340 961 558 €

BUDGET CLIMAT ANALYSE 2023

Evolution 2022/2023 :

- **Diminution des dépenses indéfinies** : 14% en 2023 vs 34% en 2022 => Analyse plus poussée que l'an dernier
- **Augmentation des dépenses neutres** = sans impact sur le climat (à noter +90% de neutres dans le budget climat de l'Etat contre 51% pour Grand Paris Sud)
- **Augmentation des dépenses très favorables et favorables** - *Ex : études de faisabilité réseaux de chaleur, investissement pour les transports en commun (Tzen,...), rénovation de l'éclairage public,...*
- **Augmentation des dépenses défavorables** – *Ex : enfouissement des déchets, TGAP, augmentation du prix du chauffage gaz des bâtiments,...*

RESULTATS par politique publique

- **Politiques publiques à intensité climatique détaillées ci-après :**
 - Gestion des déchets ménagers
 - Gestion de l'espace public
 - Transports et déplacements
 - Culture
 - Sports
 - Projets urbains
 - Transition énergétique et écologique

- **En complément de l'analyse budgétaire, explication sur les principaux facteurs d'évolutions entre 2022 et 2023**

RESULTATS par politique publique

Déchets ménagers

Comment sont classées les dépenses?

Une analyse ligne à ligne des dépenses qui a permis de colorer très finement le budget Déchets de l'agglomération :



Prévention des déchets

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux actions en faveur de la prévention et réduction des déchets (communication, sensibilisation, opérations de prévention...).



Pré-collecte



Collecte



Traitement

Très favorable pour la part de la dépense dédiée au tri et à la valorisation des déchets (valorisation matière et organique) (au prorata des tonnages concernés).

Plutôt Favorable pour la part de la dépense dédiée à l'incinération avec valorisation énergétique (au prorata des tonnages concernés).

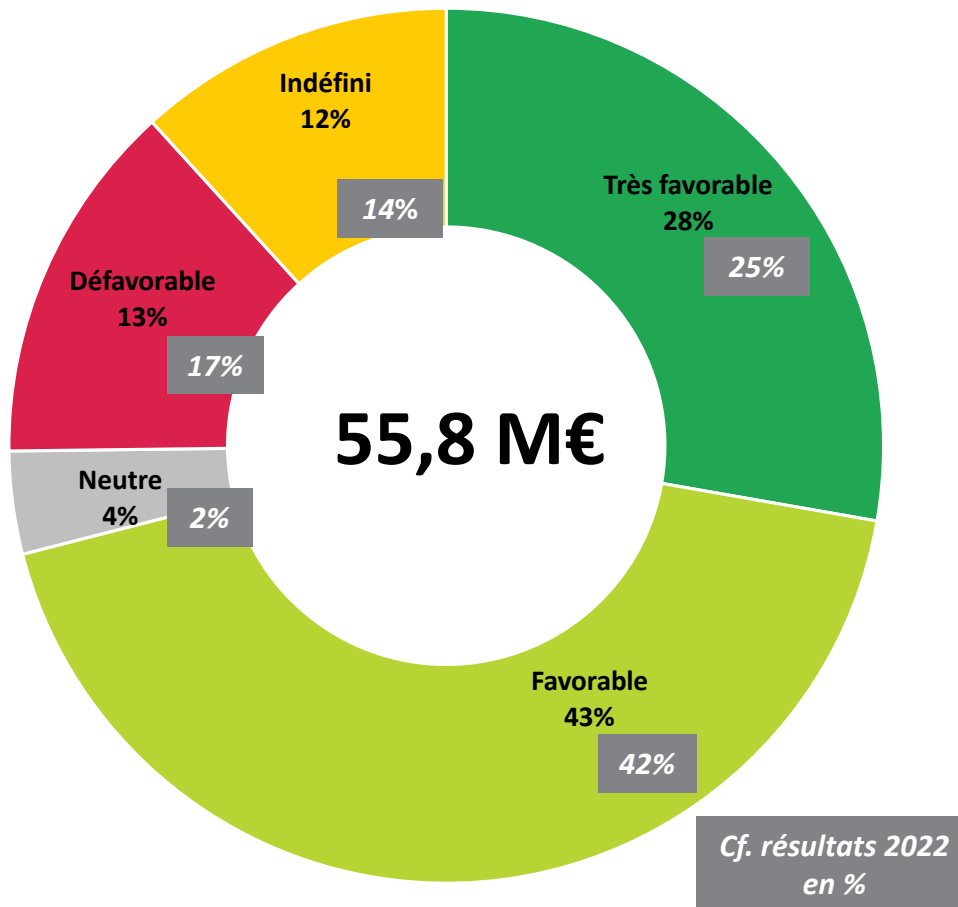
Défavorable pour la part de la dépense dédiée à l'enfouissement (au prorata des tonnages concernés) et la dépense liée aux TGAP.

Neutre pour la part de dépense dédiée au fonctionnement de la régie ou à la maintenance de matériel (par application de la méthode I4CE)

Indéfinies pour la part de dépense non classée par manque d'analyse

RESULTATS par politique publique

Déchets ménagers



Très Favorables => 15,5 M€

- ▶ Tri pour recyclage (6,7 M€)
- ▶ Valorisation organique (méthanisation, compost) (6,6 M€)
- ▶ Prévention et réduction à la source des déchets (1 M€)
- ▶ Réemploi des matériaux à travers la valorisation matière (0,7 M€)

Plutôt Favorables => 24,2 M€

- ▶ Valorisation énergétique des déchets (23,2 M€)

Neutres => 2,1 M€

- ▶ Cotisations sociales (0,9 M€)
- ▶ Entretien et maintenance du parc auto (0,4 M€)

Défavorables => 7,5 M€

- ▶ Enfouissement des déchets (2,2 M€)
- ▶ Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) 2,1 M€

Indéfinies => 6,6 M€

- ▶ Contribution au SIVOM (5,4 M€)
- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse

2023 vs 2022

Une analyse plus fine des dépenses du BP 2023 a permis de mieux classer les dépenses liées au tri pour recyclage et à la valorisation organique et énergétique.

RESULTATS par politique publique

Gestion de l'Espace Public

Comment sont classées les dépenses?

Selon la méthodologie I4CE

Voiries



Constructions /
Requalifications

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun 100% décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.

Favorable pour la part de la dépense dédiée aux transports en commun non décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.

Défavorable pour la part dédiée aux voitures, car elle encourage ce mode de transport aujourd'hui encore très carbonée et augmente le trafic routier.



Entretien

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

Neutre pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonée (véhicules électriques ou hydrogènes)

Mise à jour
méthodologique



Exploitation

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

Neutre pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonée (véhicules électriques ou hydrogènes)

Espaces verts



Développement ou entretien de zones arborisées



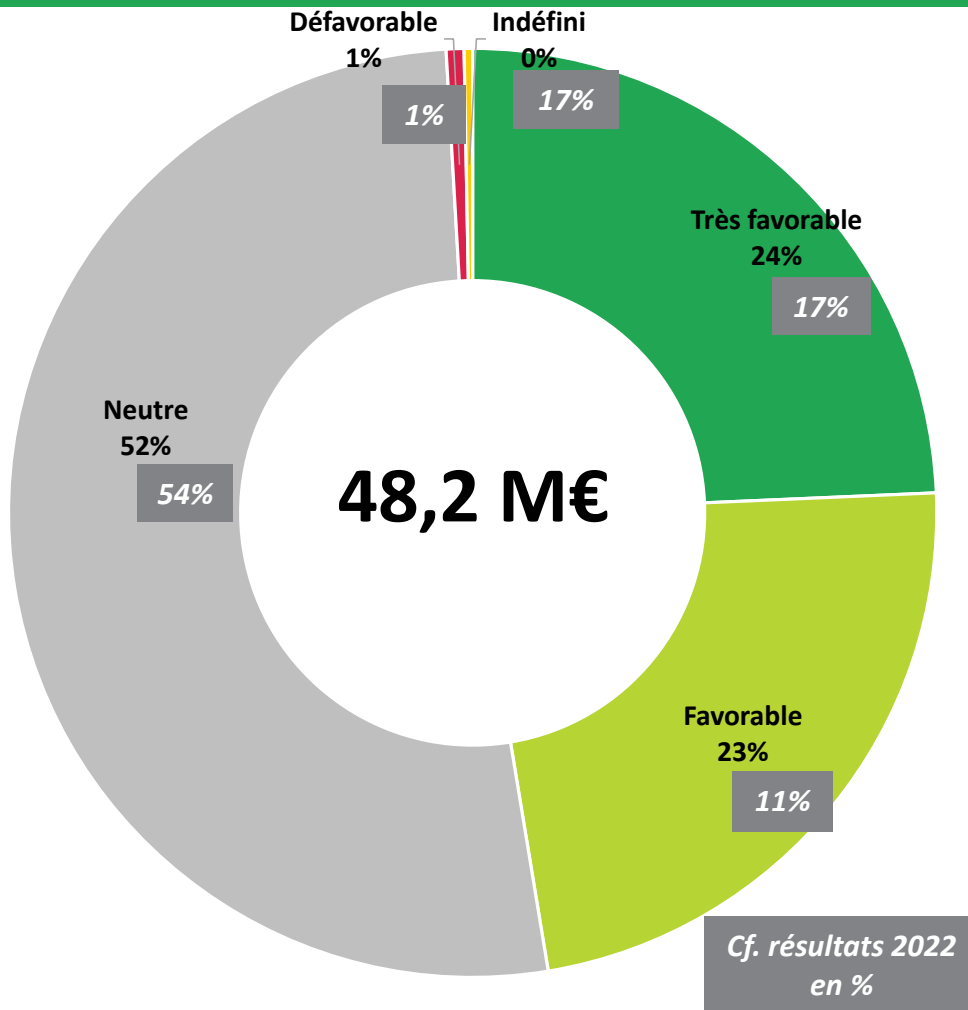
Développement ou entretien des espaces verts sans spécificités « arbres »
(hors dépenses de carburant, construction, salaires, ...)

Très favorable pour la part de la dépense dédiée au développement et à l'entretien d'espaces arborés.

Neutre pour la part de dépenses dédiée aux espaces végétaux urbains de capacité de séquestration du carbone négligeable.

RESULTATS par politique publique

Gestion de l'Espace Public



Très Favorables => 11,7 M€

- ▶ Achat d'électricité d'origine renouvelable (6,6M€)
- ▶ Investissement & entretien d'espaces verts arborés (2,2 M€)
- ▶ Construction de voiries dédiés aux modes décarbonés (1,8 M€)

Plutôt Favorables => 11,1 M€

- ▶ Investissement dans des Infrastructures permettant des économies d'énergie, éclairages LED (5,8M€)
- ▶ Requalification de voiries dédiées au transports collectifs non décarbonés (5,3 M€)

Neutres => 24,9 M€

- ▶ Entretien de voiries dédiées à la voiture (9,2 M€)
- ▶ Entretien des réseaux liés à l'éclairage public (7,7 M€)
- ▶ Dépenses liées à la propreté urbaine (1,3 M€)
- ▶ Investissement et entretien Espaces Verts non arborés (1,9 M€)

Défavorables => 0,3 M€

- ▶ Requalification de voirie dédiée à la voiture (0,2 M€)
- ▶ Création de places de parking (0,1 M€)

Indéfinies => 0,1 M€

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse (frais de maintenance et entretien des réseaux, fournitures de petit équipements, travaux liés à la voirie, aux espaces verts et à l'éclairage public)

2023 vs 2022

Une augmentation marquée des dépenses très favorables et favorables liées aux travaux favorisant les modes de transports décarbonés (Parc du Lac, Place des Terrasses), à l'investissement dans les infrastructures d'éclairage public et à l'augmentation du coût des fluides.

RESULTATS par politique publique

Transports et déplacements

Comment sont classées les dépenses?

Selon la méthodologie I4CE

Voiries



Constructions /
Requalifications

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun 100% décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.

Favorable pour la part de la dépense dédiée aux transports en commun non décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.



Entretien

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.



Exploitation

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

Mise à jour
méthodologique

Transports collectifs routiers



Exploitation
et entretien
de la flotte

Électrique, hydrogène, (bio)GNV
ou hybride
(km parcourus / total km)

Fossiles, agrocarburants
(km parcourus / total km)

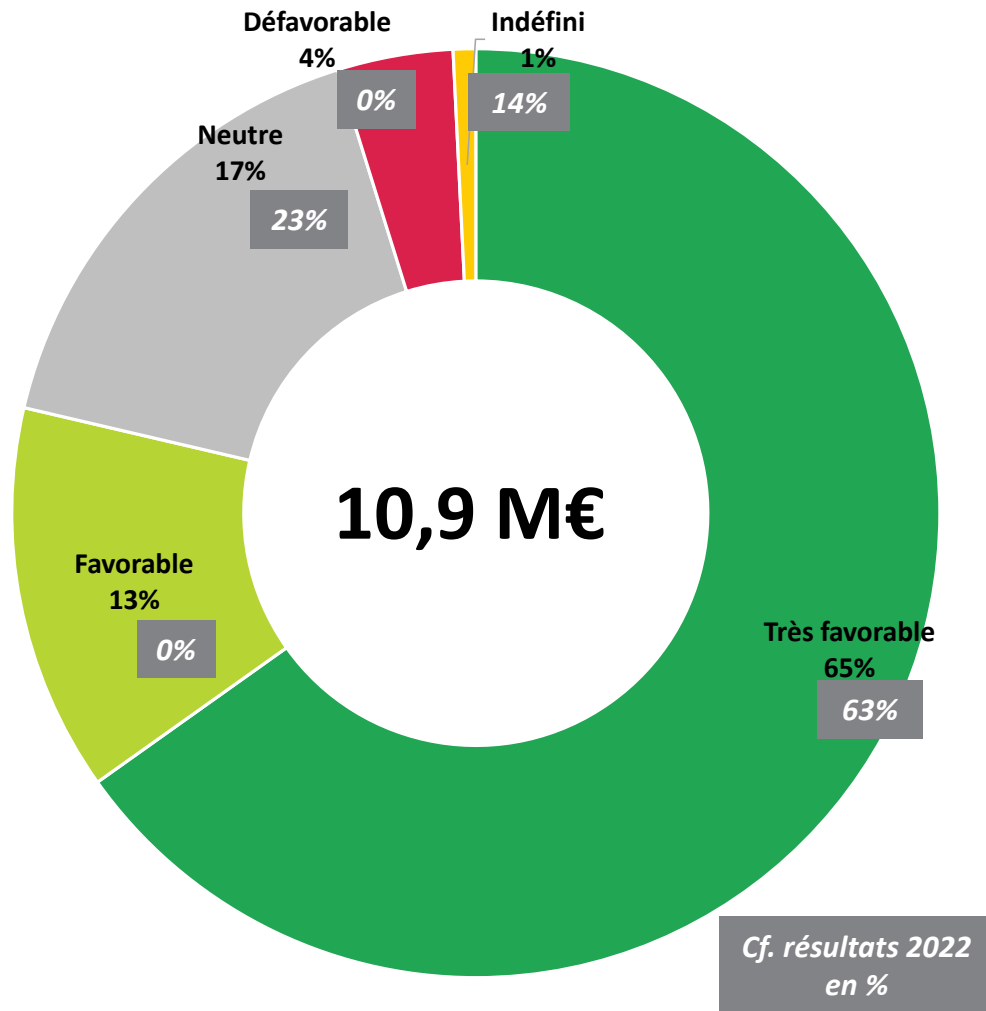
Carburant : à colorier
en fonction du type
(fossile, agrocarburant,
GNV, etc.)

Mise à jour
méthodologique

Dépenses de carburant (+ de détails :
critère de classement achat d'énergie)

RESULTATS par politique publique

Transports et déplacement



Très Favorables => 7,2 M€

- ▶ Investissements ou entretien des infrastructures liés aux transports en commun et au ferroviaire électrique (4,9 M€)
- ▶ Investissements ou entretien des infrastructures liés aux voies douces 1,7 M€)
- ▶ Politique de mobilité (plan de déplacement urbain, promotion des mobilités douces, ...) (0,4 M€)

Plutôt Favorables => 1,5 M€

- ▶ Contribution à l'exploitation des réseaux de bus (1,4M€)

Neutres => 1,8 M€

- ▶ Investissement et entretien des parkings (1,4 M€)

Défavorables => 0,4 M€

- ▶ Locations immobilières (parkings administration) (0,4 M€)

Indéfinies => 0,1 M€

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse

2023 vs 2022

Une augmentation marquée des dépenses très favorables et favorables liées aux travaux de voirie de la gare routière de Savigny (2 M€) et du déploiement du Plan vélo (1,4 M€).

RESULTATS par politique publique

Culture et Sports

Comment sont classées les dépenses?

Selon la méthodologie I4CE – version 2020 (non actualisée)

 Constructions	> Norme en vigueur (surcoût si > RT 2012 ou 100 % si > RE 2020)	= Norme en vigueur	< Norme en vigueur
 Rénovations	Rénovation thermique (100 %) Rénovation globale (15 %)	– Rénovation globale	

*selon la méthodologie I4CE

Constructions

Plutôt Favorable si : exigences environnementales supérieures aux normes (RE 2020)

Neutre si : respect de la norme en vigueur (RE 2020 ou RT 2012)

Défavorable si : construction ne respectant pas la norme en vigueur

Rénovation thermique

Très favorable dans tous les cas.
La rénovation thermique des bâtiments est identifiée comme un levier majeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

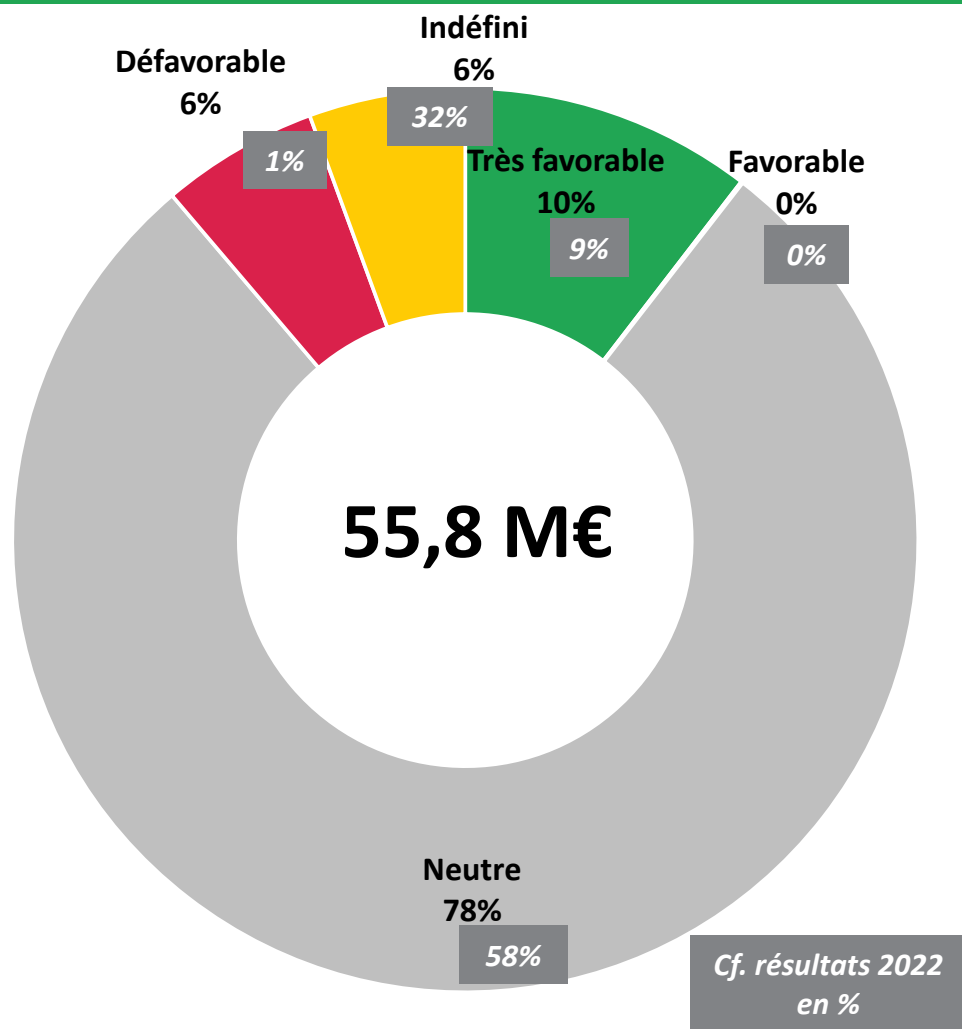
Rénovation globale

Très favorable pour 15% de la dépense de rénovation globale. Cela correspond au surcoût engendré pour respecter la norme thermique vis-à-vis de la précédente.

Neutre pour le reste du montant engagé (soit 85%)

RESULTATS par politique publique

Culture



Très Favorables => 5,5 M€

- ▶ Renovations « globales » de bâtiments (2,9 M€)
- ▶ Achat d'électricité d'origine renouvelable (0,7 M€)
- ▶ Répartition de la masse salariale au prorata (1,9 M€)

Neutres => 41,6 M€

- ▶ Renovations « Globales de bâtiments » (13,2M€)
- ▶ Maintenance des bâtiments (1,9 M€)
- ▶ Construction de bâtiments selon la norme en vigueur (1,7 M€)
- ▶ Dépenses de fonctionnement liées à l'activité culturelle (7,9 M€)
- ▶ Répartition de la masse salariale au prorata (16,2 M€)

Défavorables => 3,0 M€

- ▶ Acquisition du matériel de scénographie des Arènes (1,5 M€)
- ▶ Chauffage des bâtiments (Fluides & Chauffage urbain fossiles) (0,6 M€)

Indéfinies => 3 M€

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse

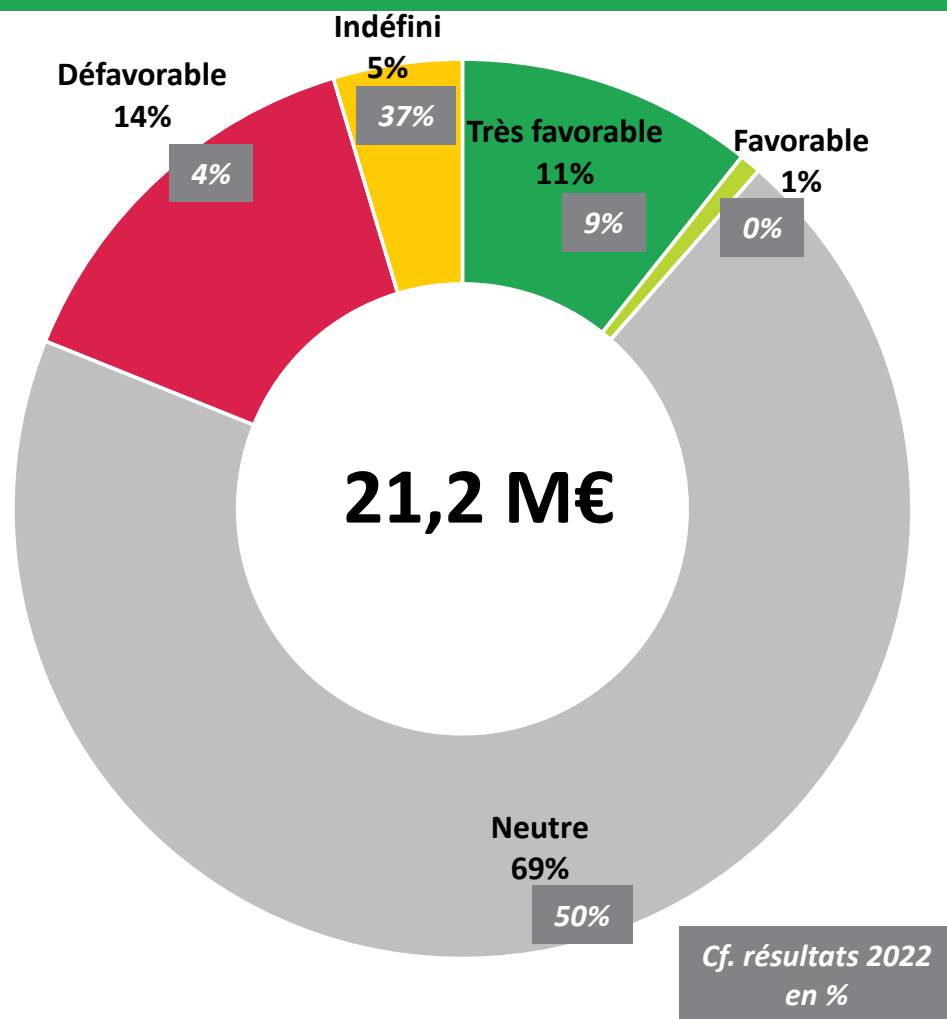
2023 vs 2023

L'augmentation des dépenses neutres est principalement due à la coloration de la masse salariale en proportion de la coloration des dépenses de la politique culture.

L'augmentation des dépenses défavorables est liée à l'acquisition du matériel de scénographie des Arènes.

RESULTATS par politique publique

Sports



Très Favorables => 2,3 M€

- ▶ Achat d'électricité d'origine renouvelable (1,2 M€)
- ▶ Rénovations « Globale » de bâtiments (0,1 M€)
- ▶ Répartition de la masse salariale au prorata (0,8 M€)

Plutôt Favorables => 0,2 M€

- ▶ Installation d'éclairage LED (0,1 M€)

Neutres => 14,8 M€

- ▶ Maintenance et entretien des bâtiments (4,3 M€)
- ▶ Dépenses de fonctionnement liées aux activités sportives (2,2 M€)
- ▶ Répartition de la masse salariale au prorata (6,6 M€)

Défavorables => 3 M€

- ▶ Chauffage des bâtiments (Fluides & Chauffage urbain d'origine fossiles) (1,8 M€)

Indéfinies => 1 M€

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse

2023 vs 2022

L'augmentation des dépenses neutres est principalement due à la coloration de la masse salariale en proportion de la coloration des dépenses de la politique Sports.

L'augmentation des dépenses défavorables est liée à la forte augmentation des coûts du gaz, principalement pour les équipements aquatiques.

RESULTATS par politique publique

Projets urbains

Comment sont classées les dépenses?

Selon la méthodologie I4CE

Voiries



Constructions /
Requalifications

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun 100% décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.

Favorable pour la part de la dépense dédiée aux transports en commun non décarbonés, car elle encourage ces modes de transport.

Défavorable pour la part dédiée aux voitures, car elle encourage ce mode de transport aujourd'hui encore très carbonée et augmente le trafic routier.



Entretien

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

Neutre pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonée (véhicules électriques ou hydrogènes)

Mise à jour
méthodologique



Exploitation

Très favorable pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

Neutre pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonée (véhicules électriques ou hydrogènes)

Espaces verts



Développement ou entretien de zones arborisées



Développement ou entretien des espaces verts sans spécificités « arbres »
(hors dépenses de carburant, construction, salaires, ...)

Très favorable pour la part de la dépense dédiée au développement et à l'entretien d'espaces arborés.

Neutre pour la part de dépenses dédiée aux espaces végétaux urbains de capacité de séquestration du carbone négligeable.

RESULTATS par politique publique

Projets urbains – Opérations d'aménagement concédées

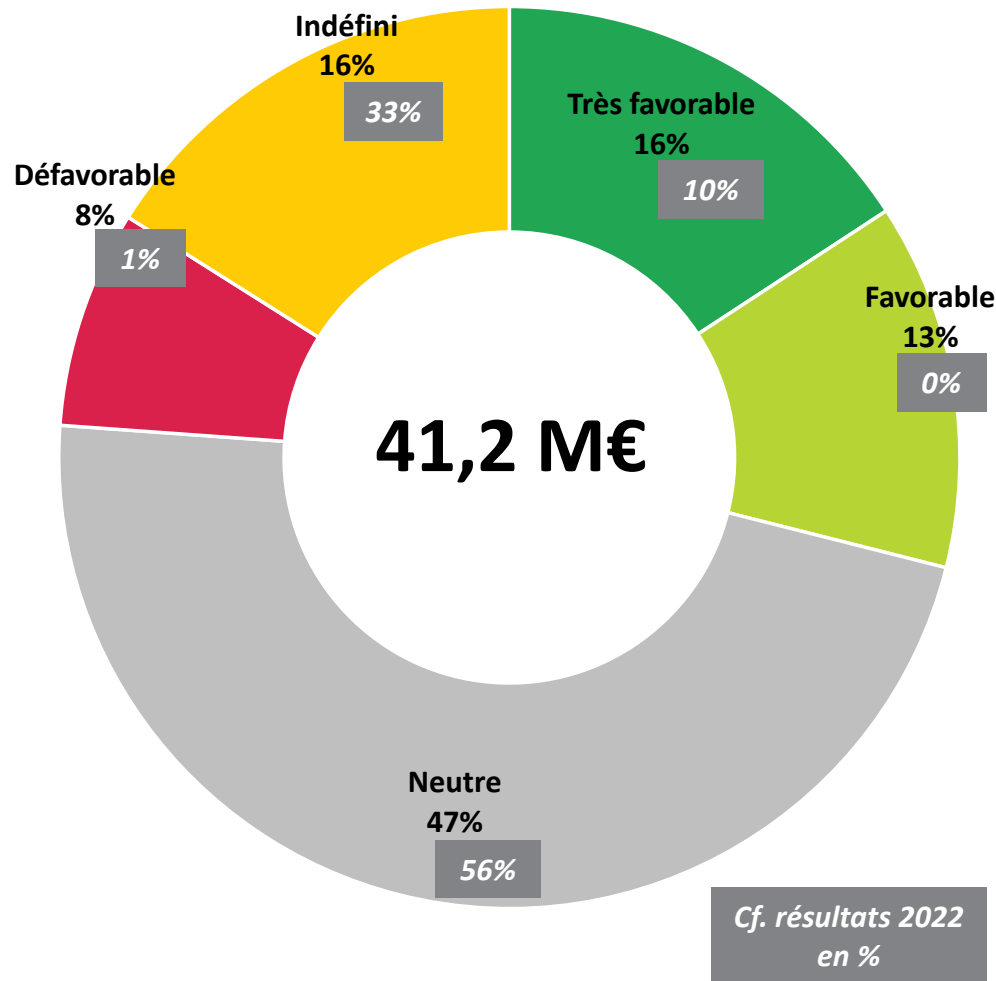
Comment sont classées les dépenses?

Catégorie	Très favorable	Favorable	Neutre	Défavorable
Empreinte au sol (ce qu'il y avait avant)	Renouvellement urbain avec dépollution et désimperméabilisation des sols	Renouvellement urbain avec dépollution ou désimperméabilisation des sols	Renouvellement urbain sans dépollution ni désimperméabilisation	Artificialisation de terrains végétalisés, arborés
Réseaux énergies	Absence de gaz naturel Réseau de chaleur fatale/ géothermique	Réseau de chaleur biomasse	Réseau de chaleur déchets	Réseau de gaz naturel Chaudière gaz
Construction chantier	Neuf : matériaux biosourcés en structure et façade Neuf & réno : Second d'œuvre matériaux bio et géo-sourcés France Matériaux issus du réemploi	Neuf : matériaux biosourcés en structure Neuf & réno : Second d'œuvre matériaux bio et géo-sourcés Europe	Neuf : matériaux biosourcés en façade	Pas de réemploi de matériaux ou d'utilisation de matériaux bio et géo-sourcés
Bâtiments résidentiels et tertiaires	>75% EnR produites localement Neuf : BEPOS Réno : bâtiments rés. passifs Mutualisation d'espaces (laverie partagée, ateliers...) Constructions réversibles	>50% EnR Neuf : passif Réno : DPE classe A	Neuf : RE2020 Réno : DPE classe B	Neuf : RE2020 (avec gaz) Réno : DPE classe C et inf.
Mobilité et voirie	Vitesse de circulation : zone 30, zone de rencontre, vélo-rues... Voitures partagées 0,5 place prkg / log. (2) 2 places de vélo / log. 1 place vélo / 5 employés	Vitesse de circulation : zone 30, zone de rencontre Voitures partagées 0,8 place prkg / log. 1,5 place de vélo / log. (3) 1 place vélo / 8 employés	Transport en commun à moins de 500m Accessibilité sécurisée en mobilité douce (marche, vélo) 1 place vélo / log. 1 place vélo / 10 employés (4)	Transport en commun à plus de 500m Pas d'accessibilité sécurisée vélo et marche < 1 place de vélo / log.
Déchets	100 % logements compostage collectif Présence d'une recyclerie pour 5 000 logements	Système de tri dissociant les déchets réemployables des déchets en fin de vie	Communication performante au sujet du système de tri	Pas d'action au delà de la réglementation
Stockage de carbone & biodiversité	Indices Emprise au sol et nature en ville : G, H & I Essences adaptées	Indices Emprise au sol et nature en ville : E & F Essences adaptées	Indices Emprise au sol et nature en ville : C & D	Indices Emprise au sol et nature en ville : A & B
Adaptation aux risques climatiques	Sites de baignades naturelles Neuf : < 350 DH (6) Réno : objectifs chiffrés de confort d'été Coeff pleine terre : >30% (indice D et +) (7)	Installations de rafraîchissement (brumisateurs...) Neuf : < 500 DH (6) Réno : prise en compte du confort d'été Coeff pleine terre : 25% (indice C) (7)	Trame verte / zones humides Neuf : < 1000 DH (6) Coeff pleine terre : 20% (indice B) (7)	Neuf : < 1250 DH (seuil max RE2020) (6) Coeff pleine terre : 15% (indice A) (7)
Activités économiques	Structuration de filières locales à la transition Production agricole (maraîchage notamment) Projets d'urbanisme transitoire, en lien avec la transition	Fléchage d'activités favorables à la transition Projets d'urbanisme transitoire sans lien avec la transition	Commerces de proximité Activités économiques indispensables (hôpitaux, prisons)	Non fléchage d'activités favorables à la transition Quartier monofonctionnel

- En 2023, développement d'une méthodologie de classement pour les opérations d'aménagement concédées (méthode OuiAct) testée à 2 opérations (Grand Parc à Bondoufle et Parc aux Lièvres/Bras de Fer à Evry-Courcouronnes). Cette grille de classement sera affinée au BP 2024 et appliquée à l'ensemble des opérations concédées.

RESULTATS par politique publique

Projets urbains



Très Favorables => 6,5 M€

- ▶ Opérations de renouvellement urbain: part dédiée aux modes décarbonés et transports collectifs urbains (6,0 M€)
- ▶ Investissement & entretien d'espaces verts arborés (0,2 M€)

Plutôt Favorables => 5,4 M€

- ▶ Cotation globale de l'opération concédée ZAC Porte de Bondoufle (3,6 M€)
- ▶ Requalification de la voirie : part dédiée aux modes décarbonés et transports collectifs urbains (1,0 M€)

Neutres => 19,5 M€

- ▶ Cotation globale de l'opération concédée Parc aux lièvres (7,7 M€)
- ▶ Opérations de renouvellement urbain: part dédiée aux espaces verts non arborés (1,5 M€)
- ▶ Dépenses exceptionnelles sur le budget annexe Hippodrome pour régularisation de raccordements (3,9 M€)

Défavorables => 3,2 M€

- ▶ Opérations de renouvellement urbain: part dédiée à la voiture (3,1M€)
- ▶ Créations de parkings classiques (100k€)

Indéfinies => 6,6 M€

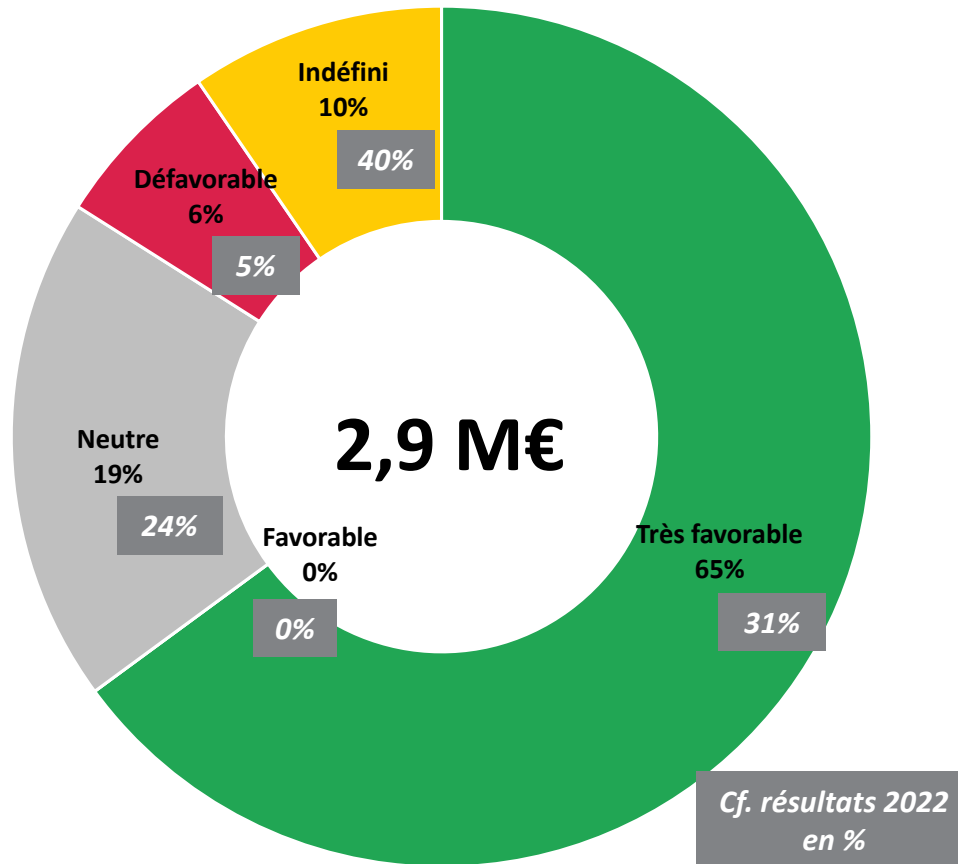
- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse ou non analysées

2023 vs 2022

L'augmentation des dépenses très favorables et favorables est liée aux travaux du Secteur Bras de fer favorisant les modes de déplacements décarbonés, ainsi que la cotation globale de l'opération d'aménagement concédée ZAC Porte de Bondoufle.

RESULTATS par politique publique

Transition énergétique et écologique



Très Favorables => 1,9 M€

- ▶ Combustible d'origine renouvelable (bois) - Budget annexe Chauffage urbain (0,4 M€)
- ▶ Déploiement du Schéma directeur production énergies renouvelables/ études de faisabilité (0,4 M€)
- ▶ Dépenses du service transition écologique (0,4 M€)
- ▶ Coloration de la masse salariale au prorata (0,4 M€)

Neutres => 0,6 M€

- ▶ Travaux d'entretien à la Maison de la nature (0,1 M€)
- ▶ Coloration de la masse salariale au prorata (0,3 M€)

Défavorables => 0,2 M€

- ▶ Dépenses engagées pour les réseaux de chaleurs urbains au prorata du mix énergétique utilisé : part fossile (0,2 M€)

Indéfinies => 0,3 M€

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse

2023 vs 2022

L'augmentation des dépenses très favorables est liée à la coloration plus fine des dépenses par rapport à 2022 (-30 points pour les indéfinis).